

À la défense du cinéma « cousu main »

Marie-Claude Loiselle

Numéro 115, été 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/10701ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Loiselle, M.-C. (2003). À la défense du cinéma « cousu main ». *24 images*, (115), 3-3.

À la défense du cinéma «cousu main»

En début d'année, le milieu du cinéma européen se mobilisait pour s'insurger contre l'élaboration d'une nouvelle loi sur le cinéma portugais faisant craindre le pire pour la survie d'une cinématographie considérée comme une des plus riches de l'heure et ayant donné naissance à plusieurs des plus grands cinéastes du patrimoine artistique mondial: Manoel de Oliveira, Paulo Rocha, João Cesar Monteiro, João Botelho, Pedro Costa, pour ne nommer que ceux-là¹. «Ce cinéma avec lequel il faut en finir puisque les Portugais ne veulent pas le voir», aurait déclaré un responsable politique. C'est donc dans cette logique que le 12 mars dernier, était déposé un avant-projet de loi confirmant la plupart des rumeurs au sujet des objectifs «purement mercantiles» des nouvelles politiques. Or, cette politique, qui inquiète cinéastes, directeurs de festivals et de cinémathèques, artisans du septième art, etc., au point qu'ils sont des centaines à avoir signé une pétition pour manifester leur solidarité aux cinéastes portugais autant que «leur tristesse et leur révolte», cette politique a plus d'un air de parenté avec celle mise en place il y a deux ans par Téléfilm Canada².

Ainsi le texte de l'avant-projet de loi spécifie notamment que l'industrie devra désormais être «capable de produire des contenus qui puissent intéresser un vaste ensemble de spectateurs et d'acheteurs, suscitant le plus grand «retour» culturel et financier possible». Pour s'assurer de l'efficacité dans l'application des nouvelles règles, on annonce la suppression des jurys dans le choix des projets qui recevront l'aide de l'État; ils seront remplacés par une commission technique, composée de cinq membres au jugement dit «objectif», à laquelle ne siègera aucun réalisateur ou personnalité liée à la culture. Concernant les différents programmes d'aide, il est dit que la priorité ira clairement à des contrats pluriannuels conclus avec des sociétés de production (l'équivalent des fameuses «enveloppes budgétaires» de Téléfilm destinées à encourager la «performance») sélectionnées par la Commission technique selon le C.V. des producteurs et leurs «capacités industrielles», l'importance des réalisateurs apparaissant en cinquième position dans les critères d'évaluation. Un autre des renversements majeurs d'orientation, qui marginalise encore davantage les réalisateurs au sein de ces nouvelles structures, fait en sorte que non seulement ceux-ci ne pourront plus déposer eux-mêmes des projets et devront obligatoirement les soumettre à la Commission par l'intermédiaire d'un producteur, mais que leur nom ne sera plus considéré comme un des critères déterminant le choix des films qui recevront une aide de l'État (!).

Ce principe de performance qui atrophie le rôle du réalisateur dans un processus de fabrication standardisé, scandaleux et inadmissible aux yeux de tant d'Européens de fonctions les plus diverses qui voyaient dans ces films portugais «cousus main» une liberté essentielle pour que «le monde des idées et des émotions continue de tourner», est passé ici comme une lettre à la poste. Il faut dire que la politique qui a cours à Téléfilm Canada depuis avril 2001 ne marque qu'un degré de plus dans le crescendo de l'industrialisation programmée de notre cinéma qui, docilement, se modèle selon l'ordre des choses nord-américain. Un ordre des choses qui, comme on le voit au Portugal, tend inéluctablement sans doute à devenir un ordre mondial. Le cinéma portugais n'est que le dernier en date (mais non le moindre!) sur la liste d'une série de mises à mort de cinémas

nationaux, au nombre desquels il ne restera plus guère que ceux de quelques pays d'Asie et celui de la France, où les Portugais devront rejoindre la fraternité des centaines d'autres cinéastes exilés.

Face à cette vague déferlante, il faut avouer que la nouvelle politique québécoise du cinéma léguée par le gouvernement péquiste fait preuve, du moins dans ses principes et dans ses termes, d'un certain cran. Les flèches décochées à l'endroit de Téléfilm Canada sont directes et précises: «La culture ne peut être considérée comme une marchandise.» Aussi, les mesures proposées insistent-elles sur l'importance de répondre à des préoccupations qui ne soient pas d'ordre économique ou commercial, tout en soulignant néanmoins la difficile conciliation entre le commerce et les politiques culturelles, non seulement dans un contexte de mondialisation, dont certaines règles entravent la possibilité des États de s'opposer au libre jeu du marché, mais aussi dans un «contexte marqué par l'orientation du gouvernement fédéral de privilégier les projets ayant un potentiel commercial élevé sur le marché intérieur en fait de recettes aux guichets». Devant cette réalité avec laquelle le Québec doit composer, le défi sur lequel insiste la nouvelle politique est d'encourager la «création dans sa multiplicité et son éclectisme» en autorisant «la recherche» et «l'exploration»³. Par ailleurs, que le texte de présentation de la politique reconnaisse d'emblée l'importance fondamentale du cinéma en ce qu'il a contribué à «façonner l'imaginaire et l'identité québécoise» et qu'il soit jugé essentiel de faire en sorte que celui-ci puisse se développer comme «expression de la culture nationale» est aussi une bonne nouvelle. L'avenir nous dira toutefois ce que recouvreront ces énoncés d'intentions. Car tout est une question d'interprétation... et de vision.

Or, tant de bonnes intentions — et 14,7 M\$ supplémentaires consacrés à l'aide à la création et à la production⁴ — permettant d'accroître la part québécoise dans le financement des projets, changent peu de chose, il faut bien reconnaître, au déséquilibre des forces dans une réalité où Téléfilm tiendra toujours le haut du pavé. Ainsi, si Téléfilm, comme la rumeur le laisse entendre, décide de rompre définitivement tout lien avec un cinéma à budget plus modeste (ce cinéma «cousu main» défendu par les Européens) — part négligeable d'un système qui vise avant tout la «performance», déjà reléguée dans le modeste fonds (de 1,8 M\$) des indépendants⁵ —, nous ne pourrions que prendre acte d'une décision qui ne fera qu'accroître le fossé entre Téléfilm et la Sodec. ■

MARIE-CLAUDE LOISELLE

1. Voir le dossier du n° 110 de 24 images (printemps 2002), «Le miracle du cinéma portugais».
2. Au sujet de cette politique, lire l'éditorial du n° 106 (printemps 2001), «Y a-t-il encore un cinéaste derrière l'écran?»
3. Il faudra par contre revenir sur l'importance d'une nouvelle fois accrue accordée au scénario comme prétendu gage de qualité.
4. Ce qui vient doubler le budget préexistant. 20 M\$ supplémentaires au total sont octroyés pour la politique du cinéma et de l'audiovisuel.
5. Le fonds serait déplacé vers l'ONF ou le Conseil des Arts du Canada, ce qui, dans le deuxième des cas, n'est pas en soi une mauvaise chose sinon que cela radicalise encore davantage la position de Téléfilm et l'affranchit totalement de tout engagement envers un cinéma à visée non commerciale.